



2 2 m a i 2 0 2 4

La province Sud met en place une aide exceptionnelle pour permettre aux entreprises touchées par les exactions de payer les salaires du mois de mai

Depuis le début de la crise qui frappe la Nouvelle-Calédonie, de nombreuses entreprises se sont vues contraintes de cesser leur activité, victimes d'incendies, de pillages, d'exactions ou ne peuvent plus fonctionner dans ce contexte d'insécurité.

Consciente de cette situation inédite et catastrophique pour notre économie, Sonia Backès, la présidente de province Sud met en place dès aujourd'hui, mercredi 22 mai, un formulaire permettant de recenser les besoins de ces entreprises, afin que l'ensemble des salaires du mois de mai puissent être versés.

La présidente de la province Sud a également pris attache du ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, afin d'être accompagnée dans cette démarche essentielle pour des milliers de Calédoniens.

Les entreprises de la province Sud impactées qui souhaitent solliciter cette aide d'urgence pourront remplir le formulaire en ligne à partir de midi sur le site : <https://www.province-sud.nc/form/aide-entreprise-victime>

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74

